



Assurances complémentaire habitation

Par **prosperi**, le **07/07/2010** à **18:05**

Bonjour,

Dans une maison en copropriété avec 4 propriétaires possédant tous une assurance multirisque habitation, est-il nécessaire de prendre une assurance complémentaire pour les parties communes. Les assurances individuelles couvrent-elles les parties communes au prorata des millièmes.?

Par **Tisuisse**, le **07/07/2010** à **23:25**

Bonjour,

En matière de copropriété, la copropriété assure l'immeuble pour l'ensemble des parties communes et pour la totalité des murs. Il appartient ensuite à chaque occupant d'assurer ses parties privatives.